

## Energie

# La guerre des éoliennes met deux villages valaisans en émoi

**Les citoyens de Charrat et de Saxon votent le 9 février sur un projet éolien. Ambiance tendue avant le scrutin**

**Patrick Monay** Charrat (VS)

«L'autre jour, deux clients parlaient déjà de les dynamiter, ces éoliennes!» La serveuse du Postillon, à Charrat, peut en témoigner: dans ce village proche de Martigny, le climat est explosif avant le scrutin du 9 février. Les citoyens se prononceront - tout comme leurs voisins de Saxon - sur un ambitieux projet de parc éolien. Quatre mâts de 100 mètres de haut qui seraient érigés entre les deux localités, en zone agricole. Et si les plus hostiles songent à un acte terroriste, c'est que le souvenir des révoltes paysannes des années 1970 et 1980 reste vif. Lorsque les émanations de fluor d'une usine de Martigny polluaient les abricotiers de Saxon, certains n'avaient pas hésité à faire sauter des pylônes de la ligne électrique traversant le coteau...

Pour l'heure, une seule hélice géante tourne au-dessus des pommiers de Charrat. Nommée Adonis, cette éolienne est la plus puissante de Suisse (3000 kW). Les habitants se montrent partagés à son sujet. «Elle ne nous dérange pas du tout, assure un couple domicilié aux premières loges. On ne l'entend pas et on ne la voit même plus. Et puis, pour sortir du nucléaire, il faut bien commencer par quelque chose.» Pas d'accord, répond un Saxonnain de passage: «Non seulement elle est horrible, mais elle ne suffit même pas à couvrir la consommation électrique de Charrat. Je ne suis pas sûr que cela vaille la peine d'aller plus loin.»

Un Genevois, établi ici depuis cinq ans, ajoute: «Etant du genre écolo, ma femme et moi étions favorables aux éoliennes. Mais avec quatre machines de plus dans la plaine, on aurait l'impression d'étouffer. La solution, c'est plutôt de consommer moins d'énergie.»



**Avec son mât de 100 mètres et ses pales de 50 mètres, l'éolienne Adonis est à ce jour la plus puissante de Suisse. Quatre autres pourraient être érigées dans ce secteur.** KEYSTONE



**Une affiche placardée à Charrat. L'éolienne située tout à gauche, prévue à Fully, a été abandonnée.** PATRICK MONAY



«L'attitude des opposants est peu respectueuse des générations futures»

**Bernard Troillet**, président de la société ValEole SA

Bref, autant d'avis que de pas-sants dans les rues de Charrat. Sur des ballots de foin placés au bord de la route, on lit: «Non aux éoliennes». Et des affiches exhortent les citoyens à refuser le projet, stigmatisé à coups d'images effrayantes.

«Ces photomontages sont mensongers. Ils ont pour but de susciter la peur et le doute dans la population», s'emporte Bernard Troillet, président de ValEole SA. C'est cette société, en mains de six Communes du coude du Rhône et de cinq distributeurs régionaux d'électricité, qui défend le dossier soumis au vote. Elle mène une campagne bien plus discrète, à l'aide de ses propres images de synthèse, diffusées sur internet et dans *Le Nouvelliste*. Mais l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR), qui mène la fronde anti-éoliennes, accuse à son tour ValEole de minimiser l'impact visuel du futur parc...

## Message suspect

La semaine dernière, cette guerre valaisanne a pris une tournure inédite. De nombreux habitants ont reçu un appel anonyme les invitant à participer à une soirée d'information organisée par les opposants. Un message pré-enregistré d'une minute trente, affirmant notamment que les promoteurs auraient le champ libre pour ajouter autant d'éoliennes qu'ils le souhaitent. «C'est faux, s'indigne Bernard Troillet. Le plan d'aménagement approuvé par les autorités communales en prévoit cinq au total, pas une de plus.» Selon lui, plusieurs citoyens, choqués par cette méthode, ont l'intention de déposer une plainte pénale contre X.

L'APPCR jure n'y être pour rien. Mais sa présidente, Florence Lattion Richard, est sûre que, parmi les 330 personnes qui avaient fait opposition lors de la mise en consultation des plans l'an dernier, les volontés ne manqueront pas pour poursuivre le combat en cas de oui dimanche prochain. «Le chemin sera encore très long», avertit-elle. Et si une commune disait non? «Le projet serait remodelé et remis sur le métier», assure Bernard Troillet.

## Trois projets, onze mâts au maximum

● Inaugurée en 2012 à Charrat, l'éolienne-test Adonis a dépassé les objectifs fixés, en produisant près de 7 millions de kWh lors de sa première année d'exploitation. D'où la volonté de ValEole SA d'en construire quatre de plus, à 7 millions de francs l'unité, dans ce même secteur (deux sur le territoire de Charrat, deux à Saxon). A terme, ces 5 hélices

pourraient fournir quelque 35 millions de kWh par an, soit à peu près l'équivalent de la consommation actuelle des deux communes. Une distance minimale de 300 mètres est prévue entre les lieux d'implantation et les zones à bâtir.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie d'approvisionnement en énergie définie par l'Etat du

Valais. Au total, 11 éoliennes pourraient fonctionner dans la région. Car une autre société en mains publiques, RhôneEole SA, développe deux autres projets: l'un à Martigny (3 éoliennes, dont une déjà construite), l'autre à Collonges-Dorénaz (3 éoliennes, dont une déjà en service). Ce dernier projet est bloqué à la suite d'un recours.